

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 16 décembre 2013 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Monsieur Michel Croteau, Maire  
Madame Sylviane Cloutier, conseillère  
Madame Diane Guérard, conseillère  
Monsieur Claude Lessard, conseiller  
Monsieur Claude Tessier, conseiller  
Monsieur Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTS :**

Madame Vivian Viviers, directrice générale  
Monsieur Denis Bourgault, inspecteur municipal

**ABSENCE MOTIVÉE:**

Monsieur Guy Jacob

Les membres du conseil présents forment le quorum.

### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal des délibérations de la séance du 18 novembre 2013;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspecteur ;
7. Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion ;
8. Correspondance:  
Décorations de Noël aux abris postaux (Le Lutin de Noël);
9. Travaux de réfection ponceau Rinfret;
10. Club Nautique St-Louis (nouveau puits);
11. Adoption du Règlement décrétant l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2014;
12. Adoption du Règlement relatif à la compensation imposée sur les biens fonds non imposables;
13. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil;
14. Programme de formation de l'UMQ;
15. Renouvellement de la contribution annuelle à la CBJC pour l'année 2014 - (environ 4 000 \$);
16. Renouvellement de la police d'assurances avec la MMQ (environ 11 500 \$);
17. Renouvellement du contrat d'assurance collective de l'ADMQ et FQM;
18. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération canadienne des municipalités (140 \$)
19. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des municipalités (75 \$)
20. Tenue des prochaines réunions;
21. Autres sujets;

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

22. Période de questions

23. Levée de la séance.

### Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire Michel Croteau souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19h30.

**165-2013**

### Adoption de l'ordre du jour

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Tessier

**SECONDÉ** par la conseillère Diane Guérard

**ET RÉSOLU** d'adopter l'ordre du jour préparé par la secrétaire-trésorière, après y avoir ajouté les points suivants au point 21:

- a) Déneigement;
- b) Nomination d'un représentant à la Régie Régionale de Gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP);
- c) Nomination d'un représentant à la CBJC;
- d) Renouvellement du contrat de location de salles pour les séances du Conseil en 2014;

**ADOPTÉ**

**166-2013** Adoption du procès-verbal de la séance du 18 novembre 2013

**IL EST PROPOSÉ** par la conseillère Sylviane Cloutier

**SECONDÉ** par le conseiller Claude Tessier

**ET RÉSOLU** d'adopter le procès-verbal de la séance du Conseil municipal tenue le 18 novembre 2013, tel que préparé par la secrétaire-trésorière.

**ADOPTÉ**

**167-2013**

### Adoption des listes et rapports mensuels

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Claude Lessard,

**SECONDÉ** par la conseillère Diane Guérard

**ET RÉSOLU** d'adopter les listes et rapports sommaires ci-dessous mentionnés :

- Liste des comptes payés pour le mois de novembre 2013;
- Conciliation bancaire au 30 novembre 2013;
- Rapport budgétaire pour le mois de novembre 2013.

**ADOPTÉ**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

168-2013

### Certificats de crédits disponibles

**IL EST PROPOSÉ** par le conseiller Jacques Tessier, secondé par le conseiller Claude Tessier **ET RÉSOLU** d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

**ADOPTÉ**

169-2013

### Rapport de l'inspecteur

M. Denis Bourgault dépose le résumé des permis et certificats émis pour le mois de novembre 2013 au montant de 975 500 \$.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Tessier, secondé par monsieur le conseiller Jacques Tessier **ET RÉSOLU** de prendre acte du rapport d'émission des permis pour le mois de novembre 2013.

**ADOPTÉ**

170-2013

### Rapport de la directrice générale et suivi du procès-verbal de la dernière réunion

Mme Viviers informe les membres du Conseil qu'elle a produit la programmation des travaux obligatoire pour obtenir la subvention de Transfert de la taxe d'accise sur l'essence pour la réfection de la route et a reçu une acceptation de notre programmation par la Direction générale des Infrastructures.

Elle mentionne également avoir reçu une demande de commandite pour le Défi Ski 12h00 Leucan. Après discussion, il est convenu de ne pas commanditer puisque ce n'est pas la fonction de la Ville. Nous contribuons à quelques organismes de Ste-Catherine comme les Paniers de Noël, la Popote Multi-Services qui aident les citoyens de Fossambault-sur-le-lac et Ste-Catherine mais il faut se rappeler que nous gérons l'argent des citoyens et qu'on ne peut répondre affirmativement à toutes les demandes de soutien.

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur le conseiller Claude Tessier, secondé par monsieur le conseiller Claude Lessard **ET RÉSOLU** de prendre acte du rapport de la directrice générale.

### Correspondance

La correspondance a déjà été traitée dans le rapport de la directrice générale.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### Travaux de réfection Ponceau Rinfret

M. Michel Croteau explique aux membres du conseil que les travaux de réfection ont débuté mais qu'on a dû les arrêter parce que l'entrepreneur a débuté en retard sur le délai prévu ce qui a fait en sorte que le gel était commencé lors du commencement des travaux. Ils seront continués au printemps dès le dégel. Ils ont cependant terminé la première partie qui était commencée vers le 128 Chemin Thomas-Maher.

### Club Nautique St-Louis (nouveau puits)

M. Michel Croteau mentionne que nous devrions recevoir des prix d'ici quelques jours de deux hydrogéologues. Ce point est donc reporté à la prochaine réunion.

171-2013

### Adoption du Règlement décrétant l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2014

Le Maire, M. Michel Croteau, soumet pour adoption le règlement numéro 2013-233 décrétant l'adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2014, fixant le taux de la taxe foncière, fixant également la date d'envoi des comptes de taxes ainsi que les dates des 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> versements sur lesdits comptes de taxes.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement 2013-233 et renoncent à sa lecture.

Il est proposé par Monsieur Claude Lessard, appuyé par Madame Diane Guérard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 2013-233, tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

172-2013

### Adoption du Règlement relatif à la compensation imposée sur les biens fonds non imposables

Le Maire, M. Michel Croteau, soumet pour adoption le règlement numéro 2013-234 décrétant l'imposition d'une compensation sur les biens fonds non-imposables sur le territoire de la municipalité.

Une demande de dispense de lecture de ce règlement a été faite lors de la présentation de l'avis de motion, une copie du règlement ayant été remise à tous les membres du Conseil conformément aux dispositions de l'article 356 de la *Loi sur les Cités et Villes*. Les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement numéro 2013-234 et renoncent à sa lecture.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

Il est proposé par Monsieur Claude Tessier, appuyé par Madame Sylviane Cloutier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil adopte le règlement numéro 2013-234, tel que rédigé.

**ADOPTÉ**

### Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Ce point est retiré de l'ordre du jour, Mme Viviers ayant obtenu les déclarations de tous les membres du Conseil.

### Programme de formation de l'Union des Municipalités du Québec

Mme Viviers remet aux membres du Conseil la programmation de formation pour les nouveaux élus offerte par l'Union des Municipalités du Québec. Certains conseillers demandent de vérifier s'il reste de la place pour les cours de la FQM le 10 janvier et sinon de voir s'il n'y a pas d'autres cours d'organisés plus tard. Mme Viviers vérifiera auprès de la MRC de la Jacques-Cartier et fera rapport.

173-2013

### Renouvellement de la contribution annuelle à la CBJC pour l'année 2014

Il est proposé par M. Claude Lessard, appuyé par M. Claude Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la directrice générale à procéder au renouvellement de la contribution annuelle à la CBJC pour l'année 2014, au montant de 3 934 \$.

**ADOPTÉ**

174-2013

### Renouvellement de la police d'assurances avec la MMQ

Madame Viviers informe les membres du Conseil qu'elle s'est informée auprès de la compagnie d'assurance pour connaître le montant du déductible. Il n'y a aucun déductible sur la police "Umbrella" et si nous désirons augmenter la couverture d'assurance responsabilité à 10 millions, le coût supplémentaire sera de 1 760 \$.

Après échange entre les membres, il est convenu d'augmenter la couverture de notre assurance responsabilité à 10 millions compte tenu de la fréquentation du Club Nautique St-Louis ainsi que des changements climatiques qui pourraient entraîner des réclamations.

**IL EST PROPOSÉ** par M. Claude Tessier, appuyé par Mme Diane Guérard et il est résolu à l'unanimité de renouveler la police d'assurances avec la Mutuelle des Municipalités du Québec mais en augmentant la couverture d'assurance responsabilité à 10 millions de dollars.

**ADOPTÉ**

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

175-2013

**Renouvellement du contrat d'assurance  
collective des employés auprès de l'ADMQ et de la FQM**

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Claude Lessard, appuyé par la Conseillère Sylviane Cloutier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la directrice générale à renouveler le contrat d'assurance collective des employés auprès de l'ADMQ et de la FQM.

**ADOPTÉ**

176-2013

**Renouvellement de l'adhésion à la  
Fédération canadienne des Municipalités**

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la directrice générale à procéder au renouvellement de l'adhésion à la Fédération canadienne des Municipalités pour l'année 2014.

**ADOPTÉ**

177-2013

**Renouvellement de l'adhésion à la  
Fédération Québécoise des Municipalités**

Il est proposé par M. Jacques Tessier, appuyé par M. Claude Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil autorise la directrice générale à procéder au renouvellement de l'adhésion à la Fédération Québécoise des Municipalités pour l'année 2014.

**ADOPTÉ**

**Tenue des prochaines réunions**

Les prochaines réunions se tiendront toujours le troisième lundi du mois à moins que ce soit un congé férié auquel cas, ce sera reporté au lendemain et elles se tiendront au même endroit soit à l'Auberge Duchesnay.

**Autres sujets**

**a) Déneigement**

M. Bourgault mentionne que nous recevons de nombreuses plaintes concernant le déneigement du Chemin Thomas-Maher parce qu'on trouve que le contracteur passe trop tard et que la route est très glissante. On demande qu'il y ait plus d'épandage de sable. M. Jacques Tessier mentionne qu'il n'y a pas d'heure prévue dans le contrat et que normalement il passe avant que les gens partent pour travailler le matin mais que durant les fins de semaine, il déneige plus tard.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**178-2013**

**b) Nomination d'un représentant à la Régie Régionale de Gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)**

Il est proposé par le Conseiller Claude Lessard, appuyé par le Conseiller Claude Tessier et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil désigne Monsieur Jacques Tessier pour siéger au sein de la Régie Régionale de Gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP).

**ADOPTÉ**

**179-2013**

**c) Nomination d'un représentant à la CBJC**

Il est proposé par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par la Conseillère Diane Guérard et il est résolu à l'unanimité que ce Conseil désigne Monsieur Claude Lessard pour siéger au sein de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier.

**ADOPTÉ**

**180-2013**

**d) Renouvellement du contrat de location de salles pour les séances du Conseil en 2014**

**IL EST PROPOSÉ** par le Conseiller Jacques Tessier, appuyé par le Conseiller Claude Tessier et résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à signer un contrat avec l'Auberge Duchesnay pour le renouvellement de la location de la salle pour les séances du Conseil durant l'année 2014.

**ADOPTÉ**

**Période de questions**

M. Jean Chaumette demande si les clôtures sont permises dans les entrées. Il y en a de plus en plus autour du lac. M. Croteau répond qu'on ne veut pas des portes blindées mais que le règlement prévoit que ça doit être à claire-vue.

On mentionne également qu'il n'y a rien de prévu pour la patrouille nautique l'été prochain. M. Jacques Tessier répond qu'il y a eu des années où tout allait très bien mais que l'an dernier ça n'avait rien donné et que la Sûreté du Québec est maintenant plus présente sur le lac puisqu'ils ont de nouveaux patrouilleurs.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

M. Daniel Audet demande des informations sur le Comité de revégétalisation à être formé. M. Croteau indique que c'est surtout pour faire appliquer le nouveau règlement adopté qui sera applicable en 2015. Il ne faut pas attendre à la dernière minute, il faut rencontrer les citoyens, leur faire des suggestions d'un commun accord et les guider.

**181-2013**

### Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur la Conseillère Sylviane Cloutier, appuyé par le Conseiller Jacques Tessier **ET RÉSOLU** de lever la séance à 20h45.

**ADOPTÉ**

---

**Vivian Viviers**  
Secrétaire-trésorière

---

**Michel Croteau**  
Maire